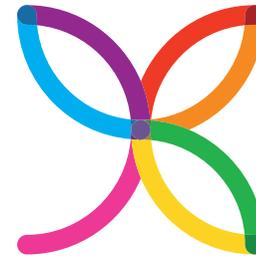


la branche

école • ateliers • lieu de vie



Rapport annuel

2022



Sommaire

Rapport du président	2-3
Message de la direction	4-5
Plan CDPH 2022-2023	6-7
Le conseil des bénéficiaires	8-9
Les Olympiades à La Branche	10-11
Groupe externalisé de Ferlens	12-13
Le plaisir des retrouvailles	14-15
Ferme et jardins, inclusifs et tournés vers l'extérieur	16-17
TSA, développer les compétences	18-19
Bilan et comptes au 31 décembre 2022	20-22
Organes dirigeants au 31 décembre 2022	23
Remerciements	24

Rapport du président

Ceci est mon dernier rapport présidentiel. Je veux profiter de l'occasion pour remercier et féliciter toutes celles et tous ceux qui œuvrent à La Branche, les bénéficiaires, les collaboratrices et collaborateurs, les cadres et toute l'équipe de direction.

Chaque fois que je croise un bénéficiaire sur le site, je suis charmé par son approche aimable et enjouée et les salutations qui vont avec. Je suis aussi frappé par les artistes qui se déploient, que ce soit dans la musique, les arts picturaux ou les travaux d'atelier. C'est le signe qu'ils sont bien entourés.

Les centaines de collaboratrices et collaborateurs, dans d'innombrables métiers, fournissent un travail de qualité et s'engagent corps et âme. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Les cadres méritent aussi des félicitations car leur tâche est complexe et ils doivent maîtriser le coaching, se montrer exigeants mais pas intransigeants.

Lors du départ de l'ancienne directrice en 2020, l'équipe qui l'entourait a pris les choses en mains et a dirigé l'institution avec brio, jusqu'à l'arrivée du nouveau directeur, Stéphane Delgrande. Celui-ci a su d'emblée percevoir les spécificités de La Branche et a rapidement fait la connaissance de nombreuses personnes sur le site. Il a dirigé de main de maître mais avec doigté et attention son équipe. Il a eu à faire face à des situations délicates, qu'il a bien comprises et pris toutes les décisions opportunes. Il doit

être ici vivement remercié. Nous avons fait le bon choix parmi les nombreux candidats qui ont souhaité diriger notre « village ». Je remercie aussi mes collègues du comité.

Katrin Fichtmüller a depuis longtemps la lourde tâche de gérer le domaine résidentiel, les logements indépendants et les activités des seniors. Elle le fait avec un humanisme digne d'éloges.

Coralie Maiurano dirige l'administration et les finances, les infrastructures et le service de l'assistance sociale. Elle utilise ses multiples compétences pour accomplir ce rôle complexe.

Cédric Charbonnet doit engager les collaborateurs, assurer leur formation et leur intégration. Tâche ingrate dans les conditions salariales actuelles, qui nous mettent en concurrence déséquilibrée avec les cantons voisins qui traitent mieux les

collaborateurs du secteur social parapublic. Le recrutement est difficile, mais Cédric Charbonnet met tout en œuvre pour y arriver. Heureusement, l'Association vaudoise des organisations

privées pour les personnes en difficulté (AVOP) est en train de négocier avec les services de l'État. Nous lui en sommes reconnaissants. Frédérique Hériché, de formation dans les soins,

s'occupe avec compétence du service de soins et santé, de l'éducation physique, du ressourcement et du service art et culture où elle excelle. C'est ce qui nous vaut des inaugurations et des mises en valeur de nos artistes. Cécile Ehrensperger n'a pas œuvré sur le site en 2022. Elle a pris un congé pour

découvrir le sud de l'Europe sur des milliers de kilomètres à vélo, jusqu'en Géorgie. Elle a découvert comment on cultive certaines plantes et comment les producteurs artisanaux s'organisent pour vendre. Tout ce qu'elle a appris durant ce voyage lui sera très utile pour doper le domaine socioprofessionnel dont elle a la charge (ateliers d'intégration, ferme, jardins, boutique et restaurant, sans oublier l'école et l'internat).

Que toutes et tous soient ici remerciés chaleureusement, sans oublier les parents et curateurs qui nous aident à accomplir notre tâche avec l'appui inestimable du Groupement des parents de La Branche (GPLB).

Bonne lecture pour la suite et tous mes vœux pour l'avenir radieux de notre institution.

Jean-Michel Henny



Message de la direction

Après un premier trimestre encore impacté par la situation sanitaire, l'année 2022 a été marquée par la reprise progressive d'événements et de formes de contacts dont nous avons quelque peu perdu l'habitude.

Programme culturel, fêtes institutionnelles, Journée Rencontre et Découverte - avec une forte présence des proches et des parents - formations internes et journée sportive : tous ces temps qui font partie intégrante de la vie à La Branche ont repris une fréquence qui nous avait manqué.

Le site de La Branche, son épicerie, son restaurant, les places de jeu, le parcours sens en santé ont pu être rouverts au public à partir du mois de mars. Des habitantes et habitants de la région, habitué-e-s du site, ont progressivement retrouvé leur place dans le quotidien de l'institution. Dans ce contexte réjouissant, plusieurs défis conséquents nous ont été imposés.

La cyberattaque, dont nous avons été victimes au mois de juin, a mobilisé une énergie très conséquente dans les démarches de reconstruction de notre dispositif informatique et de notre documentation. Nous avons pu repenser notre structure documentaire de manière à faciliter la collaboration et l'échange d'information interservices. Une telle épreuve a confirmé le potentiel de résilience de notre organisation.

Au terme de l'année 2022, deux nouvelles places d'accueil pour jeunes adultes nécessitant un accompagnement très soutenu

et personnalisé sont prêtes à accueillir deux bénéficiaires, un appartement décentralisé sur la commune de Ferlens a été ouvert au mois de novembre et le plan de développement de l'application, à La Branche, de la Convention de l'ONU sur le droit des personnes en situation de handicap (CDPH) a été élaboré et partagé avec tout le personnel. Le concept d'accompagnement des bénéficiaires a été mis à jour et sera présenté au personnel durant le premier trimestre 2023. Nul doute qu'il y sera fait mention dans notre prochain rapport d'activités. Ces réalisations offrent de belles perspectives pour les prochaines années.

L'implication et la pertinence des membres du personnel de La Branche, la présence du comité, l'énergie transmise par les bénéficiaires, la confiance des familles, répondants légaux, partenaires du réseau médico-social, comme des services subventionneurs ont constitué un environnement facilitant et soutenant. Que toutes ces personnes en soient, par ces quelques lignes, remerciées !



Les Olympiades à La Branche

Concentration maximum pour le portage
de la flamme olympique

Plan CDPH 2022-2023

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) a été adoptée le 13 décembre 2006 par l'Assemblée Générale de l'ONU.

Elle a pour objet d'assurer le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par l'ensemble des personnes vivant en situation de handicap. Elle a été élaborée avec le concours déterminant de personnes concernées.

La CDPH a été ratifiée par la Suisse en 2014 et est en entrée en vigueur le 15 mai 2014.

Parmi les droits garantis par la CDPH, citons, notamment :

- L'accès à une information adaptée aux ressources de la personne concernée
- Le droit à être consulté, sous une forme accessible et adaptée, pour toutes les décisions qui concernent sa vie et son quotidien
- Le droit à vivre de nouvelles expériences, de nouvelles activités et de nouveaux apprentissages tout au long de son parcours de vie
- Le choix de son lieu d'habitation et de ses activités, tant professionnelles qu'occupationnelles
- Le droit à vivre des expériences à caractère inclusif sous des formes et dans des contextes diversifiés

Si le texte de la CDPH (consultable sur le site internet de la Confédération) aborde des champs beaucoup plus larges que les points précités, ceux-ci constituent - dans le contexte d'accueil de La Branche et au vu des profils de populations que nous accueillons - des points d'attention constants qui, depuis plusieurs années déjà, ont inspiré les actions de nombreuses équipes.

Afin de soutenir les actions initiées et d'en inspirer de nouvelles, La Branche a, dès 2019, commencé à travailler sur un plan de développement de l'application de la CDPH dans l'établissement.

Inspiré du plan édité par Insos, la faïtière des organisations accueillant des personnes en situation de handicap (<https://blog.insos.ch/fr/le-plan-daction-cdph-un-guide-pour-une-societe-inclusive>), notre plan d'action consiste en l'identification d'axes pouvant inspirer des développements, tant au niveau institutionnel que dans les prestations d'accompagnement proposées dans chaque unité.

En juin 2022, les quatre axes de développement suivants ont été définis et diffusés dans toutes l'institution :

- Développer des séances d'information à caractère inclusif (accessibles aux bénéficiaires comme aux membres du personnel), basées sur des supports d'animation et de présentation adaptés

- Animation, dans toutes les unités, d'espaces consultatifs réguliers des bénéficiaires (en collectif ou, lorsque nécessaire, en individuel), avec utilisation de supports adaptés
- Développement continu et diversification des possibilités d'expériences à caractère inclusif, tels que l'expérience du logement en milieu hors institutionnel, la participation à des activités (loisirs, culture, sport, etc.) hors site et partagées avec des populations diversifiées, implication dans l'accueil lors de chantiers collectifs sur site, etc.
- Développer des supports de communication institutionnelle accessibles aux personnes concernées, pour toutes les informations qui impactent leur quotidien (par exemple : programme culturel, offre de loisirs, signalétique, prestations et organisation de l'institution, etc.)

Ces quatre axes de développement ont inspiré nombre d'initiatives dans les unités comme au niveau institutionnel durant le second semestre 2022.

Plusieurs d'entre elles (ouverture d'un appartement décentralisé à Ferlens, pp. 12-13, activités du conseil des bénéficiaires, pp. 8-9, activités à caractère inclusif développées dans les ateliers jardins et ferme, pp. 16-17) sont présentées de manière plus détaillée dans les prochaines pages de ce rapport.

La démarche se poursuit en 2023, avant que de nouveaux axes de développement soient énoncés pour l'année 2024 et les suivantes.

Nous nous réjouissons de poursuivre, avec les bénéficiaires et les équipes de chaque unité, cette démarche d'évolution continue vers une participation sociale croissante des personnes concernées, prenant en compte les ressources et les potentialités spécifiques de chacune et de chacun.

Le Conseil des bénéficiaires parler · apprendre · faire · voter

Le 23 mai 2022, 15 membres du nouveau conseil des bénéficiaires s'engagent :



aux réunions
aux ateliers-formation



avec bureau, téléphone,
mail, boîte aux lettres

Les membres apprennent à faire le secrétariat, animer, PV, les projets, etc.

Et les membres ont des demandes

Ils créent des projets suivis avec attention par la direction :



Projet n°1 La sécurité et les routes à La Branche

La sécurité à l'arrêt du bus, faire des passages piétons, colorier les escaliers, mettre plus d'éclairage solaire, etc.



Projet n°2 Mieux lire les étiquettes des boîtes aux lettres

Les écrire en falc.facile à lire et à comprendre
« On voit pas très bien même avec des lunettes. On sait pas tous lire... »

Les membres participent avec intérêt aux événements :

- Le Congrès européen à Zürich, thème « Déplacer les frontières »
- Le festival du film d'animation à Savigny, en tant que jury
- La présentation du conseil des bénéficiaires à la Journée Rencontre et Découverte



- L'intérêt pour l'écologie, l'économie
Le camion-poubelle électrique
L'économie : électricité, eau chaude, chauffage
« C'est difficile de changer nos habitudes »



- Les discussions sur la CDPH / Convention des Droits des Personnes Handicapées :
« On n'aime pas le mot handicapé. Si on est à La Branche c'est parce qu'on a besoin d'aide »

Des demandes futures pour les formations, la visite des bureaux de l'administration, les métiers de chacun, etc., l'année 2023 s'annonce palpitante.

Les membres du conseil des bénéficiaires ont participé à la création de cet article.

Celui-ci est en langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC), comme tous les documents du conseil des bénéficiaires

Les Olympiades à La Branche

13 septembre 2022

« L'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer ».

« Plus vite, plus haut, plus fort ».

Pierre de Coubertin

Les bénéficiaires ont la chance de pouvoir bénéficier d'un secteur « sport » particulièrement dynamique et ambitieux, au sein duquel a germé un projet inédit à La Branche : organiser des Olympiades.

Au sortir des années Covid, ce grand projet impliquant l'ensemble de l'institution était l'occasion idéale pour (re)créer des liens et favoriser les échanges entre tous les résidents et les membres du personnel, autour d'un événement fédérateur.

Et de fait, toute la journée, bénéficiaires du secteur adultes et du secteur mineurs, tous groupes confondus, se sont entraînés sur les épreuves pour se dépasser dans la joie et l'enthousiasme.

Il faut dire que le programme était des plus copieux : début par le relais autour de la flamme olympique, portée en grande pompe depuis le bas du site jusqu'à la place du village avec discours d'ouverture, jusqu'à la cérémonie de clôture en fin de journée. Entre ces deux points d'orgue, pas moins de six disciplines olympiques : lancer de balle, lancer d'anneau, lancer du poids, sprint, marche et marathon. Rien que ça !

Nous avons vu des bénéficiaires puiser dans leurs réserves physiques et mentales, voire les dépasser, comme notre bénéficiaire aîné, 80 ans fort bien portés, qui a participé au marathon.

Tout s'est passé à merveille, grâce à l'énorme organisation réalisée en amont : que ce soit les collaborateurs du secteur « sport », mais encore secrétaire, éducateurs, MSP et bénévoles pour que tout se déroule parfaitement, tout le monde a œuvré d'arrache-pied et a été récompensé par l'incroyable ambiance qui a régné ce jour-là.

Outre la fierté des performances accomplies, chaque bénéficiaire a reçu une médaille, remise dans les règles de l'art avec podium, passage au cou de la médaille, félicitations et serrage de mains. Quelle joie de croiser, encore à ce jour, des bénéficiaires affichant fièrement leur médaille !

Une journée inoubliable riche en émotions ! Du partage, du plaisir, des sourires et des souvenirs. Une nouvelle tradition qui s'installe dans le calendrier des événements institutionnels.

L'activité sportive régulière a un impact positif non seulement physique mais aussi psychologique et social. Le sport améliore la condition physique, la santé en général, la confiance en soi et facilite les contacts amicaux. Les sportifs en ressentent les effets bénéfiques dans leur vie quotidienne et leur qualité de vie.

Les six disciplines proposées



Marche 1 km (tous niveaux)
45 participant-e-s et 15 accompagnant-e-s
Meilleur temps : 8 min 59 sec



Lancer d'anneaux au sol
18 participant-e-s
Meilleur résultat : 80 points



Sprint 30 m
6 participant-e-s
Meilleur temps : 6 min 19 sec



Lancer du poids
19 participant-e-s
Meilleur résultat : 8 m 20



Lancer de balle légère
43 participant-e-s
Meilleur résultat : 190 points



Marathon 2 km (pour tous)
80 participant-e-s et 32 accompagnant-e-s
Meilleur temps : 5 min 3 sec

Le marathon

Et c'est parti pour un bel effort de 2 km pour 80 participant-e-s (environ la moitié des bénéficiaires)

La concentration et l'enthousiasme se lisent sur les visages



Groupe externalisé de Ferlens

Il fait bon vivre à La Branche. Montségur est un des 10 lieux de vie. 17 résidents y sont accueillis, d'âges et de dynamiques bien différents. A son origine, la maison était conçue pour des jeunes adultes qui après quelques années trouvaient leur place dans une des autres maisons.

Dans l'ère de la CDPH, l'idée est née d'offrir à quatre bénéficiaires, plutôt des jeunes adultes, l'opportunité de faire un pas vers plus d'indépendance sous la forme d'une cohabitation en dehors du site institutionnel. Dans un premier temps, les autres engagements tels que l'intégration socioprofessionnelle à La Branche et les loisirs restent inchangés.

La mise en place s'est déroulée en un clin d'œil.

Un appartement correspondant à nos besoins a été trouvé dans les environs en l'espace de deux semaines. Le processus de candidature qui impliquait aussi bien les bénéficiaires que leurs représentants légaux et les familles a rapidement abouti à une validation enthousiaste des futurs colocataires. Une phase d'organisation intense s'en est suivie, notamment avec les membres de l'équipe ancienne éducative de Montségur. Les services « infrastructure » et « hôtellerie » ont été associés pour mettre en place le fonctionnement de ce nouveau lieu d'habitation décentralisé.

A partir du 1er novembre 2022, l'appartement a ouvert ses portes. Situé sur la combe de Ferlens, il offre quatre chambres

individuelles et un grand séjour avec cuisine. Un ameublement et un équipement électronique a été installé pour les nouveaux habitants. La priorité a été l'aménagement de la chambre de chacun selon ses goûts et nouvelles envies. Durant les premières semaines, l'accompagnement éducatif s'est centré sur la co-construction, avec les 4 habitants, des modalités de vie et de cohabitation.

Après 6 mois d'expérience, les quatre habitants sont unanimes. La satisfaction est au rendez-vous. Ils apprécient le calme, le fonctionnement facilité, car en plus petit groupe les décisions sont plus simples à prendre. Ils sont prêts à s'engager dans les tâches du quotidien et ils s'entraident volontiers. Les transports sont encore assurés par l'accompagnant-chauffeur. Les beaux jours arrivant, un des quatre bénéficiaires a sorti son vélo électrique et l'utilise le plus souvent. Pour les autres, le déplacement en transport public sera le prochain apprentissage.

Une invitation à venir découvrir l'unité a été lancée et organisée le 8 décembre 2022. Tous se sont réjoui d'accueillir parents, amis, collègues et membres du personnel de La Branche. Tous se réjouissent d'accueillir des nouvelles visites et de développer leur réseau social.

La pair-aidance

semble bien fonctionner dans le groupe décentralisé de Ferlens (ci-contre)



Concept de la nouvelle prestation

Offrir un lieu de vie en milieu ordinaire permettant de vivre des contacts quotidiens avec le voisinage, des activités inclusives et de développer ainsi ses habiletés sociales.

Ce projet est proposé à de jeunes adultes dont la situation personnelle est stabilisée, avec un potentiel d'autonomie qui leur permet des activités indépendantes hors institution et qui aspirent à expérimenter un nouveau cadre de vie, hors milieu institutionnel.

Dans ce contexte, leurs capacités d'autogestion sont stimulées dans tous les aspects du quotidien. Une attention particulière a été portée sur le défi que représente pour eux le fait de s'orienter et se comporter de manière adéquate dans des environnements variés, d'anticiper des obstacles, dangers ou angoisses dans un cadre de vie moins protégé.

Le plaisir des retrouvailles

2022 a constitué la première année où des rencontres et événements partagés avec les proches et les familles ont pu reprendre une fréquence et une ampleur plus proche de ce que nous connaissions avant la période COVID.

Au mois de mai, toutes les familles des enfants accueillis dans le secteur mineurs ont été invitées à une présentation, dans la grande salle, de la pièce de théâtre « Pierre et le loup ».

Ce moment culturel, partagé avec les élèves, leurs proches et le personnel du secteur mineurs, s'est poursuivi par une collation dans l'espace extérieur de l'école.

Suivant la même dynamique, la majorité des unités d'hébergement adultes a pu proposer une ou plusieurs activités partagées avec les familles et les proches (grillade, journée des familles lors d'un camp, animation musicale, excursion, etc.) dans le courant de l'année.

Au niveau institutionnel, le « moment-clé » des rencontres avec les familles et les proches des bénéficiaires de l'institution reste la « Journée Rencontre et Découvertes » (JRD). Cette tradition a été initiée il y a plus de 10 ans et a connu un temps d'arrêt en 2021 et 2022, lié au contexte sanitaire.

En 2022, la JRD a eu lieu le samedi 18 juin 2022. Toutes les familles et les proches des bénéficiaires y étaient invité-e-s.

Plus de 300 personnes ont partagé un temps de cette journée, durant laquelle animations musicales et spectacles ont jalonné une journée également agrémentée par des visites des ateliers et des animations dans les maisons. Nombre de bénéficiaires ont pu présenter à leurs proches les activités socio-professionnelles ou culturelles qui façonnent leur quotidien. Plusieurs expositions ont mis en avant leur savoir-faire.

Le soleil étant « de la partie », toutes et tous ont pu profiter des espaces extérieurs et des jardins des différentes unités, rendant ce temps de rencontre d'autant plus convivial.

*Temps partagés avec les familles
et les proches : un retour apprécié
à la « vie d'avant »*

La reprise de ces temps de rencontres a rappelé, à toutes les personnes impliquées, la valeur et l'importance de ceux-ci, nous invitant, pour les années à venir, à développer et diversifier encore ces occasions d'échanges et d'activités partagées.



Stands de présentation des groupes ressources institutionnels

Nos maîtres socioprofessionnell-e-s nous ravissent avec leurs stands colorés réalisés avec goût et soin où l'on voit l'amour qu'ils portent aux produits qu'ils fabriquent avec les bénéficiaires



Ferme et jardins, inclusifs et tournés vers l'extérieur

Les places de travail proposées à la ferme et aux ateliers jardins et maraichage offrent l'opportunité à plus de 30 bénéficiaires de travailler régulièrement en plein air, dans une activité offrant des possibilités de contacts régulières et variées.

Nos activités très diversifiées, routinières ou saisonnières, permettent une personnalisation de chaque poste de travail, favorisant l'intégration de toutes et tous, et la mise en valeur de très nombreux potentiels présents chez chacun des travailleurs.

Bonnes pour la tête et le corps, ces activités favorisent de nombreux apprentissages et sont une excellente manière de se dépenser physiquement.

Les maîtres socioprofessionnels et les bénéficiaires se retrouvent entre collègues et travaillent ensemble pour réaliser les tâches qui se présentent au fil des saisons.

La solidarité et l'esprit d'équipe sont des éléments de grande stimulation pour accomplir chaque tâche, et les produits résultant de ce travail génèrent un grand sentiment de fierté et de satisfaction.

Le travail en extérieur permet de croiser quotidiennement des voisins ou des visiteurs. Les nombreux chantiers collectifs organisés avec des entreprises externes, des bénévoles et des membres du personnel offrent l'opportunité aux travailleurs de présenter et de partager leurs savoir-faire.

En 2022, les travailleurs ont également pu présenter leurs connaissances et la qualité de leur travail aux écoliers de Pully et de Savigny, qui viennent désormais plusieurs fois par année, pour notre plus grand plaisir.

Florian : « Regardez, pour broyer les pommes, il faut aller vite et donner beaucoup de force »

La visite d'une trentaine d'apprentis agriculteurs, venus voir la ferme de La Branche pour y découvrir et comprendre les rouages d'une ferme écologique et sociale a été un moment fort pour les travailleurs. A leur tour d'être formateur et transmetteur de connaissances !

Florian : « Je suis aussi apprenti agriculteur »

Nos produits rayonnent aussi bien au sein de notre institution qu'à l'extérieur.

Du semis à l'assiette, grâce à la valorisation et au savoir-faire des cuisiniers, les meilleurs plats sont concoctés au sein des foyers et au restaurant St-Amour.

L'épicerie St-Amour et les nombreux marchés auxquels La Branche participe, permettent à tous de se délecter de nos produits certifiés Demeter.

De mars à décembre, tous les mardis matin, venez au marché de Vevey rencontrer les travailleurs qui auront plaisir à vous vendre leur meilleure production !

La traite

Yanik : « Alors voilà, le matin on prépare les crèches, on rentre les vaches... il faut faire la traite, ensuite sortir les vaches, faire attention aux cornes et si elles montent sur les autres, le taureau c'est dangereux, ensuite nettoyer l'étable : alors balayer, mettre dans les brouettes et aller verser sur le fumier »

Depuis deux ans, l'Association La Branche collabore avec Le Petit Marché de Savigny. Cette association d'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) vise à promouvoir la consommation de produits locaux, cultivés dans le respect de l'environnement et vendus au prix juste. La Branche collabore de plusieurs manières à cette initiative locale. Les travailleurs du jardin confectionnent et livrent chaque semaine les paniers, composés de légumes produits par des maraîchers de la région. De plus, chaque semaine les clients retrouvent le pain de La Branche dans leur panier. Les produits du jardin et de la ferme sont régulièrement proposés dans l'assortiment. Enfin, l'épicerie fait office de dépôt, ce qui permet de visibiliser notre commerce vis-à-vis des clients externes de la région.

Julien : « Chez Mathias, j'ai appris à préparer seul les paniers de Savigny. Il faut connaître les légumes, savoir les peser et les ranger dans les paniers. »

Le marché de Vevey

Jérémy : « Pourquoi est-ce que tu aimes aller au marché de Vevey ? »

Julien : « Vendre les fromages, montrer le travail... parler avec les gens »



TSA, développer les compétences

Développer les compétences collectives en matière d'accueil et d'adaptation de l'accompagnement pour les personnes vivant avec des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

L'adaptation du dispositif d'accueil aux besoins spécifiques d'enfants et d'adultes vivant avec des TSA est un enjeu important pour une majorité d'établissement socioéducatif.

Dans le contexte de l'Association La Branche, l'ouverture progressive, à partir de 2019, de plusieurs microstructures (espaces d'hébergement en petit groupe de 1 à 4 personnes favorisant un accompagnement très personnalisé et des stimulations adaptées aux ressources et potentiels d'apprentissage de chaque bénéficiaire) a nécessité un plan de formation spécifique visant à doter le personnel concerné des concepts et des outils faisant partie des bonnes pratiques en lien avec les troubles du spectre autistique (TSA).

De concertation entre l'équipe de direction, le coordinateur TSA et le groupe ressource TSA, un dispositif conséquent a pu être mis en place, dès 2021, dans le but de passer de la compréhension à la prise en charge du trouble du spectre autistique.

Le coordinateur TSA de l'Association a commencé à réaliser, à fréquence régulière, des journées de sensibilisation à l'autisme. Ces journées visent à favoriser une meilleure compréhension des troubles du spectre autistique à travers une présentation détaillée de ses spécificités.

Près de 100 personnes, actuellement en activité à La Branche, ont déjà suivi l'une de ces journées.

Afin d'enrichir cette première étape, La Branche a accueilli, au cours de l'année 2022, quatre volées de la formation ABA (en français : Analyse Appliquée du Comportement) pour construire un socle commun de connaissances aux professionnels du secteur mineurs et unités fonctionnant sous la forme de microstructures.

La formation à des outils complémentaires, comme la formation PECS (Picture Exchange Communication System), qui présente un outil de communication alternative ont complété cet ambitieux programme.

Plus de 50 membres du personnel ont pu suivre l'entier de ces formations en 2022.

Ce dispositif rend déjà perceptible l'implantation d'une nouvelle approche au sein de l'institution, qui fait clairement ses preuves dans le contexte des microstructures, mais qui contribue également à l'amélioration du quotidien de bien d'autres résident-e-s à La Branche.

Il fait partie intégrante de notre catalogue de formation interne et est appelé à se développer encore au cours des prochaines années.



L'ABA est une science comportementale, basée sur des analyses de comportements et des stratégies fonctionnelles. Ses principaux objectifs sont de faire évoluer les éventuels comportements inadaptés en comportements mieux adaptés.

Un important travail sur la motivation de la personne concernée est requis. L'identification des renforçateurs vécus comme valorisants et gratifiants pour l'apprenant-e constitue une étape importante. Les renforçateurs deviennent source de récompense et de motivation dans l'acquisition des comportements visés.

Le PECS est un moyen de communication augmentatif/alternatif basé sur l'analyse appliquée du comportement (ABA) et destiné à toute personne présentant des troubles de la communication.

Les premières phases du PECS enseignent la spontanéité dans les demandes en échangeant de manière adaptée une image ou un pictogramme à un partenaire de communication.

Dans les phases suivantes, les personnes concernées apprennent à structurer et rédiger des phrases et des commentaires afin de pouvoir communiquer et être compris de tous.

Bilan et comptes au 31.12.2022

Bilan

ACTIF

actif circulant	9 089 960.85
trésorerie	328 327.59
créances résultant de ventes et de prestations	5 737 575.56
autres créances à court terme	492 494.31
stocks	641 037.00
actifs de régularisation	395 897.01
excédents de charges à régulariser	1 494 629.38
actif immobilisé	13 576 534.80
immobilisations financières	19 485.50
immobilisations corporelles	13 557 049.30
TOTAL DE L'ACTIF	22 666 495.65

PASSIF

capitaux étrangers à court terme	3 570 605.85
dettes résultant d'achats et de prestations	1 796 149.10
dettes à court terme portant intérêts	111 764.00
autres dettes à court terme	1 012 620.38
passifs de régularisation	338 978.71
excédents de produits à régulariser	311 093.66
capitaux étrangers à long terme	8 236 157.92
dettes à long terme portant intérêts	8 236 157.92
capitaux étrangers	11 806 763.77
fonds propres	10 859 731.88
capital	3 000 000.00
réserve libre	200 000.00
réserves affectées	7 514 322.57
fonds de résultats	145 409.31
TOTAL DU PASSIF	22 666 495.65

Compte d'exploitation

produits d'exploitation	28 096 222.36
compensation coûts intracantonale	21 492 969.85
compensation coûts hors canton et étrangers	4 899 584.80
revenus découlant d'autres prestations	14 040.00
revenus de la fabrication	803 971.99
produits exceptionnels	230 880.45
autre revenus provenant prestations bénéficiaires	50 216.19
revenus de locations et intérêts	29 990.43
revenus d'exploitations annexes	355 970.62
revenu des prestations au personnel	151 621.98
subventions, autres contributions et dons	66 976.05
charges directes d'exploitation	-32 716 465.92
salaires	-20 671 703.00
charges sociales	-5 082 018.58
autres frais du personnel	-429 801.79
honoraires pour prestations de tiers	-1 176 877.54

besoins médicaux	-42 356.43
alimentation	-1 086 565.45
autres charges ménagères	-181 509.17
entretien, réparations immeubles et immobilisations	-1 075 809.16
loyers et petites acquisitions	-98 850.00
intérêts et leasing	-101 267.62
amortissements	-603 333.51
eau, énergie	-366 634.20
école et formation	-176 117.29
frais de bureau et d'administration	-205 626.03
outillage et matériel ateliers	-443 183.38
autres charges d'exploitation	-767 012.35
charges exceptionnelles	-207 700.42
excédent de charges d'exploitation avant subventions DGEO	-4 620 243.56

Compte de résultat

excédent d'exploitation après subventions	-1 189 071.56
excédent de charges d'exploitation avant subventions	-4 620 243.56
avances sur excédent d'exploitation de l'exercice : - DGEO*	3 431 172.00
* Avances 2022 correspondent à 98% du budget des charges nettes négocié, soit une réduction des avances de CHF 70 018 (2021: CHF 64 008)	
excédents sur régularisation résultats exercices précédents	-160 456.69
résultat sur décomptes 2020 DIRHEB	-126 572.35
résultat sur décomptes 2020 DGEO	-11 689.69
résultat sur décomptes 2021 DIRHEB	-21 441.45
résultat sur décomptes 2021 DGEO	-753.20
excédent hors exploitation	-4 040.95
charges hors exploitation	-5 140.95
produits hors exploitation	1 100.00
excédents avant affectations	-1 353 569.20

affectation des excédents	1 353 569.20
attribution aux comptes de régularisation excédents d'exploitation de l'exercice	1 189 071.56
réintégration d'amortissements en immobilisations corporelles selon décompte 2021 DIRHEB	19 592.45
prélèvement aux réserves excédents résultats exercices précédents	140 864.24
prélèvement aux réserves excédents hors exploitation	4 040.95

Organes dirigeants

comité

Jean-Michel Henny président

Claude Berger vice-président

Jean-Marie Jenni secrétaire

Christiane Ballif (jusqu'au 20.06.2022)

Laureline Ballif (dès le 20.06.2022)

Jean-Pierre Gaugaz (jusqu'au 20.06.2022)

Catherine Moix

André Peissard

Véronique Perroud (dès le 20.06.2022)

Monique Richoz (dès le 20.06.2022)

Sven Scharwath (dès le 20.06.2022)

Stéphane Delgrande, avec voix consultative

direction

Stéphane Delgrande directeur général

Coralie Maiurano directrice
finances, services généraux

Katrin Fichtmüller directrice
domaine résidentiel adultes

Cécile Ehrensperger directrice
domaine socioprofessionnel,
secteur mineurs

Frédérique Hériché directrice
services soins et santé, art et culture,
ressourcement

Cédric Charbonnet directeur
ressources humaines

Remerciements

Le financement opérationnel de La Branche est assuré par nos organes subventionneurs institutionnels.

Toutefois, les dons nous permettent, notamment, de développer des projets spécifiques pour le bien-être des bénéficiaires.

Aussi, si notre action vous tient à coeur, vous pouvez contribuer à apporter votre pierre à l'édifice via Twint (voir ci-contre) ou un virement bancaire sur notre compte :

Banque Cantonale Vaudoise Lausanne
CH12 0076 7000 E083 0370 0
BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX
Association La Branche
Chemin de la Branche 32
1073 Mollie-Margot

Dans les deux cas, veuillez bien à mentionner «don» dans la partie communication.

Nous vous remercions de votre engagement et de la confiance que vous nous accordez.



Scanner le code QR avec l'application Twint



Saisir le montant souhaité et confirmer le paiement



LA BRANCHE / DON







Merci de votre
attention